

RAPPORT 2023 SUR L'ÉCART ENTRE LES BESOINS ET LES PERSPECTIVES EN MATIÈRE DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS

Messages clés

Alors que les records de température tombent et que les conséquences de la crise climatique s'intensifient, le [rapport sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions : un message repassé en boucle, Les températures atteignent de nouveaux sommets, mais le monde ne parvient pas à réduire les émissions \(une fois de plus\)](#) constate que le monde se dirige vers une hausse des températures de 2,5 à 2,9°C par rapport aux niveaux préindustriels, à moins que les pays multiplient les mesures et intensifient leurs engagements. Les promesses contenues dans leurs engagements pour 2030 dans le cadre de l'Accord de Paris doivent être revues. Les émissions prévues pour 2030 doivent être réduites d'au moins 28 à 42 % par rapport aux scénarios politiques actuels pour que les objectifs de 2° C et de 1,5° C de l'Accord de Paris soient atteints. Le maintien de la possibilité d'atteindre les objectifs de l'accord de Paris dépend du renforcement de l'atténuation au cours de cette décennie afin de réduire l'écart entre les émissions. Cela facilitera l'adoption d'objectifs plus ambitieux pour 2035 dans la prochaine série d'engagements climatiques et augmentera les chances de respecter les promesses d'absence d'émissions nettes, qui couvrent environ 80 % des émissions mondiales.

Le monde enregistre des records de température alarmants, qui intensifient les phénomènes météorologiques extrêmes ainsi que d'autres conséquences climatiques dans le monde entier.

- Cette année, jusqu'au début du mois d'octobre, 86 jours pendant lesquels les températures ont été supérieures de 1,5°C aux niveaux préindustriels ont été enregistrés. Le mois de septembre a été le plus chaud jamais enregistré, connaissant des températures moyennes mondiales supérieures de 1,8 °C aux niveaux préindustriels.
- Les émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) ont augmenté de 1,2 % entre 2021 et 2022 pour atteindre un nouveau record de 57,4 gigatonnes d'équivalent dioxyde de carbone (Gt eq CO₂).
- De même, les émissions de GES dans l'ensemble du G20 ont augmenté de 1,2 % en 2022.
- Les émissions restent inégalement réparties entre les pays ainsi qu'au sein de ceux-ci, ce qui reflète les inégalités au niveau mondial.

Malgré l'accélération des catastrophes climatiques, l'insuffisance des efforts d'atténuation signifie que le monde se trouve sur la voie d'une augmentation des températures au cours de ce siècle, bien au-delà des objectifs climatiques convenus.

- Si les efforts d'atténuation prévus par les politiques actuelles sont poursuivis, le réchauffement de la planète sera limité à 3°C au-dessus des niveaux préindustriels tout au long de ce siècle.
- La mise en œuvre intégrale et la poursuite des efforts prévus par les contributions inconditionnelles déterminées au niveau national (CDN) mettraient le monde sur la bonne voie pour limiter l'augmentation de la température à 2,9°C.
- Les résultats additionnels et la poursuite des CDN conditionnelles conduiraient à des températures ne dépassant pas 2,5°C par rapport aux niveaux préindustriels.
- Dans le scénario le plus optimiste, où toutes les CDN conditionnelles et les engagements en faveur d'absence d'émissions nettes sont respectés, il serait possible de limiter l'augmentation de la température à 2°C. Toutefois, les engagements en faveur de l'absence d'émissions nettes

ne sont pas considérés comme crédibles à l'heure actuelle : aucun des pays du G20 ne réduit ses émissions à un rythme compatible avec les objectifs fixés de réduction à zéro des émissions.

- Dans le scénario le plus optimiste, la probabilité de limiter le réchauffement à 1,5° C n'est que de 14 %.

Les réductions d'émissions doivent atteindre 28 % à travers le monde d'ici à 2030 pour se trouver sur la voie du moindre coût et atteindre l'objectif de réchauffement de 2°C de l'accord de Paris et de 42 % pour atteindre l'objectif de 1,5°C.

- On estime que les CDN inconditionnelles et conditionnelles pour 2030 ne réduiront les émissions mondiales en 2030 que de 2 et 9 % respectivement, par rapport aux politiques actuelles et ce dans l'hypothèse d'une mise en œuvre complète.
- Les CDN inconditionnelles actuelles impliquent que des réductions supplémentaires des émissions de 14 Gt éq CO₂ sont nécessaires en 2030 par rapport aux niveaux prévus pour 2°C. Des réductions de 22 Gt éq CO₂ sont nécessaires pour limiter le réchauffement à 1,5°C.
- La mise en œuvre de CDN conditionnelles réduit ces estimations de 3 Gt éq CO₂.

Des progrès ont été accomplis depuis la signature de l'accord de Paris, mais l'accélération significative de la mise en œuvre au cours de cette décennie est le seul moyen de maintenir la fenêtre ouverte pour limiter le réchauffement climatique à 1,5° C sans dépassement significatif.

- Les progrès politiques ont permis de réduire l'écart de mise en œuvre, défini comme la différence entre les émissions projetées dans le cadre des politiques actuelles et la mise en œuvre complète de la CDN.
- Les émissions de GES en 2030, sur la base des politiques en place, devaient augmenter de 16 % au moment de l'adoption de l'Accord de Paris. Aujourd'hui, l'augmentation prévue est de 3 %.
- Le déficit de mise en œuvre au niveau mondial pour 2030 est estimé à environ 1,5 Gt éq CO₂ pour les CDN inconditionnelles (contre 3 Gt éq CO₂ l'année dernière), et à 5 Gt éq CO₂ pour les CDN conditionnelles (contre 6 Gt éq CO₂).
- Neuf pays ont soumis des CDN nouvelles ou actualisées depuis la COP27 en 2022, ce qui porte le nombre total de CDN actualisées à 149.
- Si toutes les CDN inconditionnelles nouvelles et actualisées sont pleinement mises en œuvre, on estime qu'elles permettront de réduire les émissions de GES d'environ 5,0 Gt éq CO₂ par an d'ici à 2030, par rapport aux CDN initiales. Les neuf CDN soumises depuis la COP27 représentent environ 0,1 Gt éq CO₂ de ce total.
- Toutefois, si les niveaux d'émission en 2030 ne sont pas réduits par rapport aux niveaux qu'impliquerait la mise en œuvre intégrale des CDN, il deviendra impossible d'établir des trajectoires à moindre coût permettant de limiter le réchauffement climatique à 1,5° C au-dessus des niveaux préindustriels, avec au moins 33 % de chances, au cours de ce siècle.

Tous les pays doivent accélérer la transformation de leur économie en un développement à faible émission de carbone

- Les pays ayant une plus grande capacité et une plus grande responsabilité en matière d'émissions - en particulier les pays du G20 à haut revenu et à fortes émissions - devront prendre des mesures plus ambitieuses et plus rapides et fournir un soutien financier et technique aux pays en développement.

- Étant donné que les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire représentent déjà plus des deux tiers des émissions mondiales de gaz à effet de serre, il convient de répondre aux besoins de développement par une croissance à faible taux d'émission.
- Le charbon, le pétrole et le gaz extraits au cours de la durée de vie des mines et des champs en exploitation ou en projet (en 2018) émettraient plus de 3,5 fois le budget carbone disponible pour limiter le réchauffement à 1,5° C, et la quasi-totalité du budget disponible pour 2 C.°

Les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire sont confrontés à des défis économiques et institutionnels dans le cadre des transitions énergétiques à faible émission de carbone, mais ils peuvent également saisir des opportunités.

- Les transitions énergétiques dans les pays à revenu faible ou intermédiaire peuvent contribuer à fournir un accès universel à l'énergie, à sortir des millions de personnes de la pauvreté et à développer des industries stratégiques.
- La croissance énergétique qui en découle pourrait être satisfaite de manière efficace et équitable par des énergies à faible teneur en carbone à mesure que les énergies renouvelables deviennent moins chères, ce qui garantit des emplois verts et un air plus pur.
- L'aide financière internationale devra être considérablement augmentée, avec de nouvelles sources de capitaux publics et privés restructurés par le biais de mécanismes de financement qui réduisent les coûts du capital. Il s'agit notamment du financement par la dette, du financement concessionnel à long terme, des garanties et du financement catalytique.
- La préparation de la prochaine série de CDN offre aux pays à revenu faible et intermédiaire l'occasion d'élaborer des feuilles de route nationales avec des visions nationales de politiques et d'objectifs ambitieux en matière de développement et de climat, pour lesquels les besoins en matière de financement et de technologie sont clairement spécifiés.
- La COP28 devrait veiller à ce que l'élaboration de ces feuilles de route ambitieuses bénéficie d'un soutien international.

Le premier bilan mondial de la COP28 fournira un cadre pour renforcer l'ambition.

- Le premier bilan mondial de l'Accord de Paris servira de base à la prochaine série de CDN que les pays devraient soumettre en 2025 avec des objectifs pour 2035.
- Les mesures prises au cours de cette décennie détermineront l'ambition requise dans ces CDN et la possibilité d'atteindre les objectifs de température à long terme de l'Accord de Paris.
- L'ambition mondiale de la prochaine série de CDN doit assurer la réduction des émissions mondiales de GES en 2035 pour qu'elles atteignent des niveaux compatibles avec les trajectoires de « moins de 2°C » et « 1,5°C », tout en compensant les émissions excédentaires jusqu'à ce que des niveaux compatibles avec ces trajectoires soient atteints.

Un nouveau report des réductions rigoureuses des émissions de gaz à effet de serre sur le plan mondial augmentera la dépendance à l'égard de l'élimination du dioxyde de carbone.

- Toutes les voies compatibles avec la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris nécessitent des réductions immédiates et importantes des émissions et le recours à l'élimination du dioxyde de carbone (EDC) à moyen et à long terme.
- La réduction des émissions de carbone est déjà en cours de déploiement, principalement par le biais du boisement, du reboisement et de la gestion des forêts. Les absorptions directes actuelles par des méthodes terrestres sont estimées à 2,0 Gt éq CO₂ par an.

- Les voies les moins coûteuses supposent des augmentations significatives de l'EDC conventionnelle et nouvelle, mais atteindre des niveaux plus élevés d'EDC reste incertain et associé à des risques : en ce qui concerne la concurrence foncière, la protection de la tenure et des droits, et d'autres facteurs.
- La généralisation de nouvelles méthodes de l'EDC est associée à différents types de risques, notamment le fait que les conditions techniques, économiques et politiques d'un déploiement à grande échelle pourraient ne pas se concrétiser à temps.
- Il en ressort quatre domaines importants pour l'action politique : la définition et la signalisation des priorités de l'EDC ; l'élaboration de systèmes solides de suivi, de notification et de vérification pour renforcer la crédibilité ; l'exploitation des synergies et des avantages communs avec d'autres efforts ; et l'accélération de l'innovation.